

## Le mot du Maire



Chères Incarvillaises, Chers Incarvillais,

Depuis la dernière édition de l'INCARVILLAIS du mois d'Août 2024, beaucoup de choses se sont passées dans notre village !

Tout d'abord, comme vous avez pu le constater, l'installation des 22 caméras de vidéoprotection est achevée, après un démarrage des travaux en septembre. Nous sommes maintenant en phase de tests et réglages depuis notre salle d'opérations située en Mairie, en attendant le double déport vers la Police Municipale de Louviers-Incarville, et vers la Direction Départementale de la Police Nationale à Evreux, pour janvier 2025. Votre sécurité constitue, et a toujours constitué, ma priorité.

Ensuite, la rentrée des classes de nos petits s'est déroulée dans les meilleures conditions, puisque 118 élèves sont inscrits cette année, c'est-à-dire que l'effectif est en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Dans cette perspective, les marchés de travaux pour la construction de 2 nouvelles classes maternelles et la rénovation énergétique de l'école élémentaire ont été signés en octobre, les premiers rendez-vous préparatoires de chantier ont eu lieu, les travaux de démolition de l'actuelle école maternelle se dérouleront pendant les vacances de fin d'année, et la construction démarrera à la rentrée de janvier 2025. Notre village disposera dès 2026 d'un groupe scolaire tout neuf à même de proposer un enseignement de qualité dans des locaux fonctionnels et économes en énergie.

Enfin, nous n'oublions pas le côté festif de notre vie communale, avec les manifestations organisés par l'UNC début septembre pour la célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des villes et villages environnants, le repas de nos anciens courant octobre qui fut un réel succès, la soirée choucroute fin novembre qui a produit une ambiance survoltée, et notre traditionnel marché de Noël de début décembre, qui a battu les records de fréquentation malgré le mauvais temps.

Nous nous retrouverons très bientôt pour nos goûters des anciens et des petits avant les vacances d'hiver bien méritées, et pour la cérémonie des vœux d'Incarville, le vendredi 10 janvier prochain, à laquelle vous êtes tous chaleureusement invités.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous ! Toute mon équipe municipale et moi-même seront toujours avec vous pour apporter de la stabilité en ces temps troublés et incertains.

Patrick MAUGARS, Maire d'Incarville

## Agenda début 2025

### Vœux du Maire

10 janvier – 18h00  
Salle des Fêtes

### Don du sang

15 janvier – 15h00 à 19h00  
Salle des Fêtes

### Challenge René Marc

9 février

## Les temps forts de ces derniers mois

### LA RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

Le lundi 2 septembre, nos petits incarvillais ont repris le chemin de l'école. Notre nouvelle Directrice d'école, Mme Angélique TRAN accompagnée de l'ensemble des enseignantes et des ATSEM, a procédé au tant attendu appel.

Nos 118 élèves se répartissent de la façon suivante pour cette année scolaire : 15 élèves en petite section, 16 en moyenne section, 13 en grande section, 15 en CP, 17 en CE1, 11 en CE2, 19 en CM1 et 12 en CM2.

Ces différents niveaux ont été répartis homogènement entre les enseignantes :

- Elodie GONEL enseigne pour la petite section et une partie de la moyenne section,
- Hélène CHIRILCENCO encadre la seconde partie de la moyenne section et les enfants de grande section,
- Angélique TRAN (Directrice) gère les CP et les CE2 (remplacée par Mme Mélodie DAVID le vendredi),
- Christelle LEULLIER a la responsabilité des CE1 et une partie des CM1,
- Laurence LEFEBVRE instruit la seconde moitié des CM1 ainsi que les élèves de CM2.

La commune a à cœur de garantir à nos écoliers des conditions optimales pour apprendre et s'épanouir. A cet effet, nous apportons une subvention annuelle de 2 400 € pour la Coopérative scolaire et allouons 40 euros par élève pour les fournitures scolaires.

De plus, nous prenons intégralement en charge les séances de natation ainsi que les transports inhérents (soit un montant de 5 490 € en 2024), afin d'offrir à nos enfants l'opportunité de développer des compétences essentielles dans un cadre sécurisé et enrichissant.

S'ajoutent à cela, les livres de Noël offerts par la municipalité. Un budget total de 14 720 € a ainsi été alloué à notre jeunesse en 2024.

Ces actions témoignent de notre engagement envers l'éducation et le bien-être de nos élèves. Ensemble, construisons un avenir prometteur pour eux !



## 80<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

L'UNC a reconstitué un camp des Alliés à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération les 7 et 8 septembre.

Pour l'occasion, étaient réunis 70 véhicules militaires d'époque et environ 130 reconstituants en tenues d'époque.

Une émouvante cérémonie commémorative s'est déroulée le samedi 7 septembre au Monument aux morts, en présence du sous-préfet Mr Nicolas LEBAS.



## NOS MAISONS FLEURIES

La traditionnelle remise des prix s'est déroulée le vendredi 11 octobre en fin d'après-midi, suivie d'un pot de l'amitié.

Ont été récompensées Mme Foucout (rue des Chasseurs) dans la catégorie « Maisons Fleuries » et Mme Besnard (rue des Prés) pour les « Balcons Fleuris ».



## LE BANQUET DES ANCIENS

S'en est suivi le dimanche 13 octobre le Banquet que la commune offre à nos aînés. C'est dans une ambiance fort sympathique que nos 156 convives présents ont été accueillis par Mr Le Maire et les élus.

La convivialité a tout de suite été de mise à la fois par la présence de Mme Armelle LEFEBVRE (ancienne première adjointe qui a organisé ce banquet pendant 31 ans) et d'autre part par le très bon repas (concocté par notre traiteur Mr Courtonne). L'ambiance musicale assurée par des musiciens (Jean-Marc et François) et une chanteuse (Laurie) ont également permis la réussite de cette agréable journée pour tous.



## UN PANNEAU HAUT EN COULEURS

Pour toujours mieux vous tenir informés, notre panneau d'information situé rue de la Forêt a fait peau neuve.

Sa nouveauté ? Lumineux, il vous informe des infos-clés de la commune grâce à sa large palette de couleurs.



## LE NOUVEL EMPLACEMENT DE NOTRE BOITE AUX LETTRES

Pour vos envois de courriers postaux, retrouvez dès à présent la boîte postale sur le parking du centre E. Leclerc.

Pour vous repérer, elle est située à proximité des casiers Chronopost / Colissimo et Amazon.



## LE MARATHON SEINE-EURE

Le dimanche 20 octobre, le marathon Seine-Eure a de nouveau traversé notre commune.

Mr le Maire et les élus tiennent à remercier les agents municipaux qui, comme habituellement, ont activement participé à la bonne organisation technique, logistique et sécuritaire de cet évènement.

## LA COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année la cérémonie du 11 novembre présidée par l'UNC s'est déroulée en présence des représentants des Sapeurs-Pompiers.



## LES DERNIERS TRAVAUX

Des mâts et des caméras ont été installés dans divers points stratégiques de la commune en vue du démarrage prochain de notre système de vidéosurveillance.

Des places de parking complémentaires goudronnées et végétales ont été créées rue des Prés. Vous pouvez ainsi stationner plus facilement lors des horaires d'entrée et de sortie d'école ou pour vos activités sportives.

Pour amplifier nos engagement énergétique et environnemental, le Dojo a été pourvu d'une solution d'éclairage LED.

Enfin, nous avons réalisé la réfection des clôtures de la salle René Marc.





### L'HIVER EST LA

Après un premier épisode de neige le jeudi 21 décembre, Incarville a basculé en mode hiver.

Noël s'invite désormais avec nos décorations !



## A la découverte de nos nouveaux entrepreneurs



**Vous êtes à la recherche d'une prothésiste onguilaire ?**

**Découvrez Mlle Misa nails !**

Située au sein du cabinet Chrysalis (13 rue de la Fringale), Mlle Misa nails prendra soin de vos mains et les embellira.

Vous pouvez prendre rendez-vous via les réseaux sociaux, par SMS au 07 59 57 67 37 ou sur le site [www.planity.com](http://www.planity.com).



**Vous souhaitez améliorer votre alimentation, votre activité physique et plus généralement votre bien-être ?**

La naturopathie, à travers des méthodes naturelles, contribue à prévenir et à soulager le stress, les intolérances alimentaires, les douleurs, les problèmes cutanés, les problèmes de sommeil, les problèmes de poids...

Céline Bavard vous reçoit sur rendez-vous au 7 rue des Framboisiers. Pour prendre RDV : contactez Mme Bavard au 06 61 91 78 33 ou sélectionnez un créneau sur Calendly.

**Vous avez besoin d'aide au quotidien ?**

CLM Services vous propose une multitude de services à la personne pour alléger votre emploi du temps et votre charge mentale !

En les contactant, vous pourrez bénéficier de prestations adaptés à vos besoins : tâches ménagères, entretien de votre jardin, bricolage, surveillance de votre domicile pendant vos périodes d'absence, assistance pour la réalisation de vos formalités administratives....

Contact : 06 40 57 26 87

## Bon à savoir

**Le péage en flux libre** est arrivé le 10 décembre. Lors de vos passages au péage d'Incarville notamment, des portiques équipés de caméras et de capteurs (qui remplacent les barrières de péage) enregistrent vos données utiles au calcul de votre péage, sans que vous ayez à vous arrêter ou à ralentir.

Le paiement de votre péage peut se faire de diverses façons mais toujours dans les 72h suivant votre passage :

- Paiement automatique si vous disposez d'un badge télépéage (dépenses prélevées chaque mois sous condition d'un abonnement),
- Sur le site [sanef.com](http://sanef.com) :
  - Après chaque trajet dans les 72h en renseignant votre plaque d'immatriculation,
  - Ou en paiement automatique depuis votre compte client Sanef (avec enregistrement préalable de votre immatriculation et de votre carte bancaire).
- Chez un buraliste du réseau Nirio dans les 72h suivant votre trajet.

Pour éviter les oublis de paiement et la majoration de 90 euros au-delà des 72 heures après votre trajet (minorée à 10 euros pour un règlement dans les 10 jours suivant l'envoi de l'avis de paiement), vous pouvez vous inscrire aux notifications « péage à payer » de Sanef en créant votre compte client.

### Votre carte d'identité est périmée ?

La mairie de Pont-de-l'Arche est équipée du dispositif de demandes de cartes d'identité et de passeports. Des créneaux de rendez-vous sont disponibles rapidement le délai de fabrication est inférieur à un mois.

## La parole aux Incarvillais

Vous avez une question à nous poser ?

Ecrivez-nous à [contact@incarville.fr](mailto:contact@incarville.fr) pour une réponse dans le prochain bulletin municipal.

## En pratique

### Mairie d'Incarville

36 rue de Louviers  
Tel. 02.32.40.66.86  
[www.incarville.fr](http://www.incarville.fr)

### Horaires d'ouverture

Mardi au Vendredi :  
08h00 à 12h30  
13h00 à 17h30

### Nos réseaux

Site : [www.incarville.fr](http://www.incarville.fr)  
Facebook : [@incarvilleeure](https://www.facebook.com/incarvilleeure)

### Police municipale

Tel. 02.32.09.58.22